

3.7

Autres décisions

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Dispense de résider au Québec

- Brandt, Graham
Goldman, Sachs & Co.

Cette personne est dispensée de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des conditions suivantes :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'Instruction générale n° Q-9.

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Vinokur, Mikhail
Trapez Capital Corp.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de lui permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.7.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Brockhouse & Cooper inc.

Approbation de la prise de position importante de 61,28 % du capital-actions du courtier en valeurs de plein exercice Brockhouse & Cooper inc. par la société en commandite Canterbury Park. Cette prise de position se fait par l'entremise de CP Holdings et de 6990037 Canada inc.

Approbation de la prise de position importante de 10,16 % du capital-actions du courtier en valeurs de plein exercice Brockhouse & Cooper inc. par M. Patrick L. Belland. Cette prise de position se fait par l'entremise de 6990037 Canada inc.

Coriel Capital inc.

Approbation de la position importante de 60 % du capital-actions de Coriel Capital inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Gisèle Wilson. Cette prise de position importante se fait par la société Jemso Holdings.

Approbation de la position importante de 40 % du capital-actions de Coriel Capital inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Alexandra Ryan. Cette prise de position importante se fait par la société Cojona inc.

Lowen, Ondaatje, McCutcheon Limitée

Approbation du renforcement de la position importante de 27,32 % à 31,53 % dans le capital-actions de Lowen, Ondaatje, McCutcheon Limitée, courtier en valeurs de plein exercice par Herman Garett. Ce renforcement de position importante se fait par la société Lowen, Ondaatje, McCutcheon Bancorp Ltd.

Approbation du renforcement de la position importante de 17,27 % à 20,34 % dans le capital-actions de Lowen, Ondaatje, McCutcheon Limitée, courtier en valeurs de plein exercice par Paul Deslauriers. Ce renforcement de position importante se fait par la société Lowen, Ondaatje, McCutcheon Bancorp Ltd.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM)**Octagon Capital Corporation**

Approbation de la réduction d'un emprunt de 2 450 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Octagon Capital Partners Inc. en faveur de Octagon Capital Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Octagon Capital Partners Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Octagon Capital Corporation

Approbation d'un emprunt de 200 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Octagon Capital Partners Inc. (IIROC) en faveur de Octagon Capital Corporation courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Octagon Capital Partners Inc. (IIROC) renonce à concourir est de 200 000 \$.

Société Générale Securities inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 20 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Société Générale (Canada) en faveur de Société Générale Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Société Générale (Canada) renonce à concourir est de 10 000 000 \$.

Chi-X Canada ATS Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Instinet Canada Limited en faveur de Chi-X Canada ATS Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Instinet Canada Limited renonce à concourir est de 0 \$.

Chi-X Canada ATS Limited

Approbation d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Instinet Canada Limited (IIROC) en faveur de Chi-X Canada ATS Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Instinet Canada Limited (IIROC) renonce à concourir est de 3 000 000 \$.

Instinet Canada Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 4 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Instinet Holdings Inc. en faveur de Instinet Canada Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Instinet Holdings Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Instinet Canada Limited

Approbation d'un emprunt de 6 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Instinet Holdings Inc. (IIROC) en faveur de Instinet Canada Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Instinet Holdings Inc. (IIROC) renonce à concourir est de 6 000 000 \$.

Merrill Lynch Canada inc.

Approbation d'un emprunt de 350 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Merrill Lynch Canada Credit Inc. en faveur de Merrill Lynch Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Merrill Lynch Canada Credit Inc. renonce à concourir est de 1 861 000 000 \$.

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 15 800 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 42 275 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ridpath Capital ULC en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Ridpath Capital ULC renonce à concourir est de 84 550 \$.

Versant Partners Inc.

Approbation d'un emprunt de 10 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Balinhard Capital Corporation en faveur de Versant Partners Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Balinhard Capital Corporation renonce à concourir est de 10 000 \$.

Versant Partners Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 10 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BeauNaro Inc. en faveur de Versant Partners Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BeauNaro Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

Versant Partners Inc.

Approbation d'un emprunt de 4 510 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BeauNaro Inc. en faveur de Versant Partners Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BeauNaro Inc. renonce à concourir est de 4 510 000 \$.

3.7.4 Autres

Aucune information.